

Le maintien à domicile

La vocation du Service inter-âge et maintien à domicile est de donner à chacun les moyens de vivre «pleinement» sa retraite, de favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Portage des repas à domicile

Les plats livrés au domicile sont élaborés et cuisinés en liaison froide par une société spécialisée.

Les livraisons sont assurées pour les repas toute la semaine, week-end inclus.
Lundi au vendredi de 8h30 à 13h. Tarifs en fonction des ressources.

Le transport à la carte

Le transport à la carte s'adresse aux retraités et aux personnes handicapées (sans appareillage spécifique).

Le CCAS met à votre disposition un véhicule avec chauffeur accompagnateur pour effectuer certaines démarches : accès aux services administratifs, de santé, commerces et activités culturelles.

Conditions d'inscription :

- 60 ans et plus
- Personne handicapée ne nécessitant pas de véhicule de transport aménagé
- Domiciliation à Garges-lès-Gonesse

Sur réservation, une semaine à l'avance au plus tard : 01 34 53 32 00 de 9h15 à 16h30, au départ de Garges.

Zones d'intervention : Communauté d'agglomération Roissy Pays de France / 93 / 95 / 75

Le CCAS met également à votre disposition

- Un véhicule avec chauffeur accompagnateur pour vous emmener dans le magasin de votre choix, à Garges ou sur le territoire Roissy Pays de France. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, faire vos courses et vous les ramener.
- Une navette pour vous rendre le mercredi matin au marché "Arc-en-ciel" en centre-Ville. Sur rendez-vous exclusivement.

Lire aussi

[Retrouvez l'ensemble des Générations](#)